Malte: adhésion à l'Union européenne et progrès des négociations

1999/2029(COS) - 09/07/2001

La commission a adopté le rapport de Mme Ursula STENZEL (PPE-DE, A), qui est d'avis que Malte est bien engagée sur la voie de l'adhésion à l'UE en vertu de sa stabilité constitutionnelle et de son économie de marché viable. Toutefois, la commission déplore que le gouvernement et l'opposition sont toujours en désaccord sur l'adhésion de Malte à l'UE. Elle soutient l'ensemble des efforts afin de sauvegarder la continuité du processus d'adhésion. D'autres points abordés dans le rapport insistent sur la nécessité pour Malte de poursuivre ses progrès en matière d'introduction de législation environnementale, en particulier les efforts visant à interdire l'utilisation de bouteilles en plastique. Malte devrait aussi accélérer le rythme de ses réformes dans le secteur agricole. Enfin, la commission prend acte des inquiétudes du pays quant à une perturbation du marché du travail dans le cas d'un afflux massif de travailleurs à la suite de l'adhésion.